

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 septembre 2010  
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques  
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00  
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick  
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45  
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45  
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45  
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15  
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20  
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic  
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08  
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Club du Bon goût d'Aquitaine - Manifestation 'Grand Marché du Bon Goût' les 8 et 9 octobre 2010 - Subvention - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis 1994, l'Association Club du Bon Goût d'Aquitaine qui oeuvre pour la valorisation et l'animation des filières agro-alimentaires, organise, comme chaque année, sur l'avenue Thiers à Bordeaux, une manifestation permettant de présenter les richesses agricoles et gastronomiques de la région, intitulée Le Grand Marché du Bon Goût d'Aquitaine.

La Communauté Urbaine a toujours aidé cette association à concurrence de 22 865 € en 2000 avant de passer à 18 295 € en 2001 et avant d'en revenir à 22 870 € en 2003, puis 18 000 € à partir de 2004.

Regroupant quelques 300 exposants, producteurs et commerçants, ce rendez-vous attire chaque année un public toujours plus nombreux, et devrait connaître, cette année encore, dans un quartier en plein développement, un vif succès. En effet, dans la dynamique du projet urbain Bastide, et grâce aux déplacements urbains optimisés sur l'agglomération avec le tramway, 100 000 visiteurs sont encore attendus sur la manifestation.

Un dispositif d'animations artistiques et musicales sera organisé afin que le public garde le souvenir d'un site animé et convivial. Des ateliers pédagogiques et des expositions présentant le patrimoine agroalimentaire seront mis en place et animés par le pôle patrimoine et culture. Egalement, cette manifestation sera placée sous le signe des préoccupations environnementales et dans le cadre de l'agenda 21, bien au-delà des questions alimentaires.

Des associations de quartier accueilleront dans un espace convivial « l'Espace associatif », les nouveaux arrivants du quartier, confirmant ainsi son dynamisme et son renouveau. Sur les lieux de la manifestation, ce sont plus de 80 bénévoles qui se mobiliseront pendant trois jours.

De plus, cette manifestation bénéficie d'un dispositif de communication très important :

- campagne de presse régionale et nationale auprès de 250 contacts,
- partenariats avec TV7 et Wit FM, et campagne d'affichage.

La Communauté Urbaine est sollicitée à hauteur de 18 000 € pour l'organisation de cette 17<sup>ème</sup> édition, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C s'élevant à 211 25,18 € T.T.C répartis comme suit :

| <b>DEPENSES</b>             | <b>€ T.T.C</b>    | <b>RECETTES</b>              | <b>€ T.T.C</b>    |
|-----------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| <b>Logistique</b>           | <b>83 784,31</b>  | <b>Mairie Bordeaux</b>       | <b>30 000</b>     |
| <b>Animations</b>           | <b>25 499,94</b>  | <b>Etat</b>                  | <b>35 000</b>     |
| <b>Prestations services</b> | <b>16 000,00</b>  | <b>CRA</b>                   | <b>10 000</b>     |
| <b>Communication</b>        | <b>32 842,23</b>  | <b>CG33</b>                  | <b>10 000</b>     |
| <b>Réceptions</b>           | <b>15 569,74</b>  | <b>CUB</b>                   | <b>18 000</b>     |
| <b>Administration</b>       | <b>24 558,96</b>  | <b>Ressources indirectes</b> | <b>108 255,18</b> |
| <b>Commercialisation</b>    | <b>13 000,00</b>  |                              |                   |
| <b>TOTAL</b>                | <b>211 255,18</b> | <b>TOTAL</b>                 | <b>211 255,18</b> |

Au gré des ans, le Grand Marché du Bon Goût d'Aquitaine s'est affirmé comme un des grands rendez-vous de l'automne sur Bordeaux Bastide qu'il importe de pérenniser.

Aussi, notre établissement pourrait-il reconduire en 2010, le soutien financier annuel qu'il apporte à cette manifestation, soit 18 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, et si tel est votre avis, D'adopter les termes de la délibération suivante:

Le Conseil de Communauté :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que la demande de subvention sollicitée par le Club du Bon Goût d'Aquitaine pour l'organisation du Grand Marché du Bon Goût d'Aquitaine les 8 et 9 octobre 2010 à hauteur de 18 000 € pour un montant de dépenses subventionnable de 211 255,18 € T.T.C est recevable,

#### **DECIDE**

**ARTICLE 1 :** qu'il convient d'attribuer au Club du Bon Goût d'Aquitaine une subvention d'un montant de 18 000 € pour un montant subventionnable de 211 255,18€ T.T.C., pour l'organisation de la 17 ème du Marché du Bon goût d'Aquitaine des 8 et 9 octobre 2010.

**ARTICLE 2 :** Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

**ARTICLE 3 :** La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, Fonction 900, CRB D100.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. CLAUDE SOUBIRAN

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
13 OCTOBRE 2010**

**PUBLIÉ LE : 13 OCTOBRE 2010**

